

6/7 février 2021, Halle „Fin du monde“, Macolin

Championnats suisses en salle Concours multiple 2021

Informations sur la compétition & Directives

1. Généralités

1.1. Concept de protection

Il existe un concept de protection Corona pour le meeting en salle du 6/7 février 2021 (voir site web LA-Bern). Toutes les informations qui y sont contenues s'appliquent également aux Championnats suisses en salle de concours multiple 2021 et doivent obligatoirement être respectées.

1.2. Catégories

Indépendamment du nombre d'athlètes au départ, les catégories suivantes sont organisées:

- Actifs Hommes et Femmes
- U20 Hommes et Femmes

1.3. Arrivée/Places de parc

À Macolin il n'y a que des places de parc payantes à disposition. Veuillez respecter les instructions du service d'ordre. Depuis la station supérieure du funi Macolin ainsi que depuis les places de parc, il faut compter 5-10 minutes de marche. Il est permis de se rendre à proximité du stade pour déposer les perches.

1.4. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent dans la Halle Fin du monde ; suivre les instructions sur les écrans. Au maximum 8 personnes par vestiaire et il est interdit de se doucher.

1.5. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

1.6. Service sanitaire

Un poste de secours se trouve sur le terrain de compétition (sous l'escalier vers la Chambre d'appel).

1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents et les vols est l'affaire des concurrents. L'organisateur décline toute responsabilité.

1.8. Restauration / Hébergement

Dans la halle il n'y pas de possibilité de restauration ! Les éventuels souhaits d'hébergement doivent être adressés jusqu'au 30 janvier 2021 directement à (buero@la-bern.ch).

2. Info Déroulement de la compétition

2.1. Règlement

Les règlements IWR et RO 2020 ainsi que les fiches techniques correspondantes s'appliquent.

2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve près de la "Chambre d'appel" qui se trouve au rez-de-chaussée de la halle.

Les dossards doivent être portés sans être pliés sur la poitrine, au saut en hauteur et à la perche à choix sur la poitrine ou le dos. Le dossard doit également être porté bien visiblement à la remise des prix.

2.3. Finance d'inscription

La finance d'inscription de CHF 50 doit être payée en liquide au retrait du dossard.

2.4. Cocher

Tous les athlètes s'annoncent au plus tard 60 minutes avant la première discipline à la "Chambre d'appel" (rez-de-chaussée de la halle) et se cochent sur la liste d'appel affichée. Ne pas cocher implique l'annulation de la participation.

2.5. Se présenter à la compétition :

Les athlètes se rassemblent 30 minutes avant la première discipline du jour au Call-Room. Pour les disciplines suivantes ils se rassemblent selon les instructions de l'organisateur.

2.6. Échauffement

L'échauffement doit se faire dehors et/ou sur l'emplacement respectif de l'épreuve. La galerie et la tribune ne doivent pas être utilisées pour l'échauffement. Il faut respecter les instructions de l'organisateur.

2.7. Temps de préparation

60 secondes pour tous les concours (selon IWR).

2.8. Utilisation de ses propres engins

Il est permis d'utiliser ses propres engins suivants : Perches, poids.

Les poids doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle au "Contrôle des engins" (dans le local de matériel grillagé côté Est en bas au milieu de la halle).

L'organisateur met à disposition des marques d'élan pour les disciplines techniques.

2.9. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée de leur société. Il faut respecter les directives sur la publicité de Swiss Athletics (= > règlement sur la publicité). À l'intérieur ou sur l'emplacement de compétition il est interdit de faire toute autre forme de publicité. La remise des prix est considérée comme partie de la compétition.

2.10. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

La possession ou l'utilisation d'enregistreurs vidéo et de magnétoscopes, de radios, de lecteurs CD, de lecteurs MP*, d'appareils radio, de téléphones portables ou d'appareils similaires dans la zone de compétition est interdite. (IWR/IAAF, Règle 144).

2.11. Remises des prix

Elles ont lieu immédiatement après la fin de la dernière discipline. Les trois premiers classés se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement "Remise des prix" dans la zone située après l'arrivée de la piste circulaire. Le dossard doit être porté bien visiblement à la remise des prix.

2.12. Distinctions

Les vainqueurs de catégorie reçoivent l'insigne brodé de champion "Champion 2021". Les trois premiers classés par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un petit présent de l'organisateur.

3. Directives techniques

3.1. Hauteurs de saut :

Saut en hauteur : Hauteur initiale Hommes : 1.80m / Femmes : 1.60m; progressions : 3cm (pour hauteurs initiales vers le haut ou le bas)

Saut à la perche : Hauteur initiale : 3.00m / progressions : 10cm

3.2. Divers

Pointes d'au maximum 6mm sur le sol de la halle !